

ALPES DE HAUTE PROVENCE

LE MAG NUMÉRO #202 - HIVER 2024



ÉVÈNEMENT
**LE CENTRE DÉPARTEMENTAL
DE SANTÉ OUVRIRA SES
PORTES MI-JANVIER**P.6

ET AUSSI...

LES CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE
SOLIDARITÉ TERRITORIALEP.10
PORTRAIT : DENISE LEIBOFFP.14
LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL.....P.20

SOMMAIRE



PHOTO DU MOIS

Photo lauréate du concours photo Facebook

Le Pastre et son troupeau sur les hauteurs de Château-Arnoux
© Ins'Temps Photos

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

 [departement04](https://www.facebook.com/departement04)

 [alpes_de_haute_provence_04](https://www.instagram.com/alpes_de_haute_provence_04)

04 

RETOUR EN IMAGES

14 

PORTRAIT
Denise Leiboff

20 

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

24 

EXPRESSION LIBRE

06 

ÉVÈNEMENT
Le centre départemental de santé ouvrira ses portes mi-janvier

16 

BUDGET 2025

22 

HISTOIRES D'ARCHIVES

25 

AGENDA & CIE

08 

VITE DIT

18 

INAUGURATIONS
Pont des Arches,
digue des colporteurs,
caserne de Valensole

23 

LE BILLET
du musée de Préhistoire
des Gorges du Verdon

27 

À DÉCOUVRIR
RECETTE

10 

DOSSIER
LES CONTRATS DÉPARTEMENTAUX
DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Conseil départemental des
Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable
et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/departement04
Directrice de la publication :
Éliane Barreille
Chargés de la publication :
Magali Carmona et Adrien Lecomte
magali.carmona@le04.fr
adrien.lecomte@le04.fr

Réalisation : OYOPI COMMUNICATION
Impression : France Offset Typo FOT
ZAC Satolas Green - 69330 Pusignan
Tél. 04 72 05 19 50

Distribution : La Poste • Dépôt légal à parution
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 79 500 ex.

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Certifié PEFC. Ce produit est issu de
forêts gérées durablement et de sources
contrôlées. pefc-france.org

Magazine imprimé sur un papier à base de
bois issu de forêts gérées durablement.
Ne pas jeter sur la voie publique.



2025 ANNÉE DE LA SOLIDARITÉ

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter en mon nom et en celui de l'ensemble des conseillers départementaux, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2025 ! Je souhaite que, pour vous et vos proches, cette année qui s'annonce soit placée sous le signe du bonheur et qu'elle vous permette de passer de bons moments en famille ou entre amis. Ce sera aussi, j'en suis convaincue, l'occasion de démarrer d'ambitieux projets et de les voir aboutir.

En ce qui concerne le Département, 2025 promet d'être une année placée sous le signe de la rigueur budgétaire. En effet, la situation financière du pays n'est pas bonne et cela aura un impact pour notre collectivité. Nous sommes pris en étau entre la baisse de nos ressources et l'envolée des dépenses sociales.

Pourtant, nous ne sommes pas responsables de la situation financière dégradée de la France. Au contraire, nous assumons depuis plusieurs années des décisions de l'État mal ou pas compensées. Je pense notamment aux augmentations du point d'indice ou de l'allocation RSA, que nous prenons en charge sans que la compensation soit au niveau.

Bien sûr, les collectivités territoriales doivent participer à la résorption du déficit de la France. Toutefois, il faut que l'État compense au juste niveau les transferts de charges qu'il opère à notre détriment et qu'il s'interroge sur le coût de son propre fonctionnement.

Sans cette remise en cause profonde, comment continuer à soutenir nos associations culturelles, sportives, nos festivals, nos écoles de musique, notre politique touristique ? Comment poursuivre au même niveau nos politiques en faveur de l'enfance, de nos aînés, des personnes en situation de handicap ? Comment accompagner nos communes et intercommunalités dans



leurs projets ? Comment poursuivre nos investissements qui donnent du travail à nos entreprises ?

Pour autant, malgré cette situation budgétaire tendue, nous continuons d'agir pour améliorer votre quotidien. Ainsi, pour le Conseil départemental, 2025 sera l'année de la solidarité. Une solidarité active, innovante et engagée. L'ouverture, à Digne-les-Bains, du Centre départemental de santé vient parfaitement illustrer cet accent mis sur la solidarité. En effet, plus de 23 000 habitants des Alpes de Haute-Provence n'ont pas de médecin traitant, dont 3 600 à Digne-les-Bains. Cette offre, complémentaire à l'offre existante, est donc aujourd'hui indispensable. Ce projet est soutenu par l'ARS, la CPAM et la Région qui saluent unanimement l'investissement du Département dans ce domaine.

Chers Alpines et Alpines de Haute-Provence, soyez assurés que les élus du Conseil départemental et les services sur lesquels ils s'appuient mettront, cette année encore, toute leur énergie au service de ce territoire et de ses habitants.

Eliane Barreille
Présidente du Conseil départemental



DES AMÉNAGEMENTS POUR L'HÉLISTATION D'AIGLUN

La présidente Eliane Barreille a inauguré le 14 novembre les aménagements de l'hélistation de la section aérienne de Gendarmerie des Alpes de Haute-Provence, basée à Aiglun. Cet équipement stratégique accueille le Choucas 04, hélicoptère indispensable aux opérations de sécurité et de secours en haute montagne, qui participe également aux missions sanitaires, pour des évacuations d'urgence et des transferts entre hôpitaux.

Les travaux inaugurés, financés par le Conseil départemental à hauteur de 85 000 euros, incluent la création d'un nouveau bureau pour l'équipe médicale civile et la restructuration des locaux du rez-de-chaussée pour améliorer l'accueil



©B.Krumbholz

des gendarmes du PGHM. Le Département est également intervenu cette année pour des travaux d'entretien du site, financés à hauteur de 30 000 euros.

JOURNÉE DÉCOUVERTE OVINE



©B.Krumbholz

De nombreux élèves et stagiaires issus de divers établissements de la région ont participé à la « *Journée découverte ovine* » organisée au Draio di Pati, chez la famille Solda, à Gréoux-les-Bains. Cet événement porté par la Maison régionale de l'élevage et la Fédération

régionale ovine du Sud-Est, avait pour objectif de susciter des vocations dans un secteur où le renouvellement des générations représente un défi crucial. Les participants ont exploré les multiples facettes de la filière ovine à travers divers ateliers pratiques.



©B.Krumbholz

INAUGURATION DE LA MAISON CŒUR LAVANDE

L'association « Cœur Lavande » œuvre depuis plus de 10 ans au service des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Dans la continuité de son action, elle vient de créer à Digne-les-Bains la Maison Cœur Lavande, un lieu d'accueil convivial et chaleureux destiné aux aînés, aux aidants, ainsi qu'aux personnes aidées. Le Département soutient cette initiative qui renforce la solidarité et le bien-être des Alpains de Haute-Provence.

Contact : 04 92 34 12 78 / maison@coeurlavande.fr

CONGRÈS NATIONAL DU THERMALISME



©B.Krumbholz

Eliane Barreille, présidente du Département, a pris part au congrès national du thermalisme à Gréoux-les-Bains, le 7 novembre dernier. Elle a été chaleureusement accueillie par Paul Audan, maire de Gréoux-les-Bains. Marina Ferrari, ministre déléguée à l'Économie du tourisme, Marc Chappuis, préfet des Alpes de Haute-Provence, et Jean-Yves Roux, sénateur des Alpes de Haute-Provence, étaient également présents. Près de 300 congressistes, professionnels venus des quatre coins de la France, sont venus assister à ce congrès pour échanger sur les enjeux et les perspectives du thermalisme.

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES INAUGURATION DE LA GARE RÉNOVÉE

En octobre, la présidente Eliane Barreille participait à l'inauguration des travaux de rénovation de la gare de Saint-André-les-Alpes. Le Département s'engage pleinement pour la réouverture totale de la ligne des Chemins de fer de Provence reliant Nice à Digne-les-Bains. Grâce à une convention de financement avec la Région, 4,32 millions d'euros ont été investis pour la modernisation de cinq gares des Alpes de Haute-Provence. La ligne du Chemin de fer de Provence constitue un atout important pour le tourisme et l'économie du département.



©B.Krumbholz

ÉVÈNEMENT

LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ OUVRIRA SES PORTES MI-JANVIER

Le Centre départemental de santé vous accueille, à Digne-les-Bains, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Cette nouvelle structure gérée par le Département, a pour but d'améliorer l'accès à la médecine générale dans les Alpes de Haute-Provence. En effet, l'accès aux soins est une préoccupation majeure pour les habitants des Alpes de Haute-Provence.

Pour rappel, plus de 23 000 habitants du Département n'ont pas de médecin traitant, dont 3 600 à Digne-les-Bains. En ouvrant son centre de santé, le Département participe à l'amélioration de cette situation. C'est pourquoi l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et la Région soutiennent ce projet.

QUELS SERVICES ?

Le Centre départemental de santé propose des consultations de médecine générale. L'objectif de cette nouvelle infrastructure est de vous permettre de consulter un médecin généraliste.

POUR QUI ?

Le Centre départemental de santé s'adresse à tout public et prioritairement à ceux qui n'ont pas de médecin traitant déclaré à la CPAM, en particulier les personnes qui souffrent d'une affection de longue durée (ALD) et qui ont donc besoin d'un suivi régulier.

COMMENT CONSULTER ?

Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour une consultation, utilisez la plateforme **Maiia**.

Pour retrouver la page du Centre départemental de santé sur le site **Maiia.com**, il vous suffit de scanner ce QR code :



Vous pouvez également retrouver un lien vers cette plateforme de prise de rendez-vous sur le site du Département : **mondepartement04.fr**

Vous pouvez aussi contacter le Centre départemental de santé par téléphone au **04 65 61 00 00**.





©A. Lecomte

QUELLE ÉQUIPE ?

Le Centre départemental de santé s'appuie sur une équipe composée de deux médecins, une assistante médicale, une coordinatrice et une secrétaire comptable.



ADRESSE / HORAIRES

Votre Centre Départemental
de Santé à Digne-les-Bains
4, rue de la Grave

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
Matin : 9h à 13h
Après-midi : 14h à 18h



©Shutterstock



AIDE À DOMICILE UNE GESTION SIMPLIFIÉE

Avec le site monespaceautonomie.le04.fr, le Département simplifie la gestion des prestations de services d'aide à domicile pour les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH), de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de l'aide-ménagère.

Les interventions à votre domicile sont automatiquement enregistrées sur un portail web. Depuis votre compte personnel, vous, ou l'un de vos proches, pourrez désormais utiliser ce nouveau service et accéder à toutes les informations liées à la prise en charge de vos aides : plan d'aide, planning des prestations, comptabilisation des heures effectuées, règlement des prestations...



LE DÉPARTEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Les Alpes de Haute-Provence se classent dans le top 5 des départements préférés des Français. En effet, notre département a participé au concours annuel des « départements préférés français », coorganisé par le Journal des Départements et Mon avis citoyen. Le 11 octobre dernier, les résultats ont été proclamés à Marseille et les Alpes de Haute-Provence se sont hissées à la 4^e place de ce concours !

SIMPLE COMME **BONJOUR !**

Si nous sommes tous convaincus que notre département offre un cadre de vie exceptionnel et dispose de nombreux atouts pour attirer les talents, il était indispensable de se doter d'un outil pratique et ergonomique pour le faire savoir et accompagner les futurs salariés à trouver des réponses concrètes à leurs légitimes questions. Issu d'un travail collaboratif qui a associé, sous le pilotage de l'AD04, les DRH d'entreprises, les services de l'État et des acteurs socio-économiques du territoire, le guide Bonjour ambitionne de répondre à ces questions.

bonjour.investinalpesdehauteprovence.com

Suivez le guide



SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MOTION DE VIGILANCE

Le 18 octobre, à travers une motion adoptée en assemblée départementale, le Conseil départemental a demandé au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et à l'État de limiter l'impact du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en cours de modification, en reconnaissant les spécificités de nos territoires ruraux et de montagne. « *Nous demandons à la Région et à l'État de reconnaître la situation particulière des territoires ruraux et en particulier celui des Alpes des Haute-Provence, seul département de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur classé entièrement en zone France Revitalisation Rurale, en limitant significativement l'impact de la loi sur celui-ci* », indique la motion.



AIDE AUX INTERNES EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Pour encourager les internes en médecine générale à effectuer leur internat dans les Alpes de Haute-Provence, le Département soutient ceux qui réalisent un stage en médecine générale au sein des services médicaux départementaux (PMI, centre de santé, centre de santé sexuelle).

Dans ce cadre, un total de 13 500 euros a été attribué à 10 internes au cours de l'année 2023. Cette aide, d'un montant de 3 000 euros par semestre (ou 1 500 euros si un logement est mis à disposition gratuitement), vise à couvrir les surcoûts liés à l'éloignement de leur lieu de vie habituel.



COLLECTIVITÉS ACCÉDEZ AUX FINANCEMENTS EUROPÉENS AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT

Les financements européens offrent une opportunité précieuse pour répondre aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans les priorités de l'Union européenne. Cependant, mobiliser ces fonds peut s'avérer complexe.

Pour accompagner les collectivités, le Département a mis en place un dispositif dédié au sein de son service Territoires et Europe.

Ce dispositif propose :

- Une information claire sur les financements, dispositifs et appels à projets européens.
- Une mise en relation directe avec les services instructeurs pour faciliter l'obtention de fonds.
- Un accompagnement technique sur mesure pour élaborer et déposer les dossiers.

Avec cet accompagnement, le Département agit pour maximiser l'accès aux fonds européens et soutenir des projets ambitieux pour le développement de notre territoire.



Contact
Service Territoires et Europe

✉ europe@le04.fr

☎ 04 92 30 08 36

Signés avec les huit grands bassins de vie du département et les six communes membres d'intercommunalités hors des Alpes de Haute-Provence, les contrats départementaux de solidarité territoriale couvrent la période 2024-2026. Ils permettent au Conseil départemental de financer de nombreux projets et ainsi de répondre aux besoins de chaque territoire.

UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE RENFORCÉE



© X. Delcroix

Michel Dalmasso

Vice-président, délégué à l'aménagement et aux aides aux communes



« Les contrats départementaux de solidarité territoriale sont le fruit d'un travail collectif et d'échanges constants entre le Département, les intercommunalités et les communes. Ils traduisent une vision commune de l'aménagement du territoire. Ils illustrent notre volonté de soutenir les projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des Alpains de Haute-Provence. Il s'agit d'un outil puissant qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire. Ainsi, chacun des huit territoires d'intercommunalités a bénéficié d'un processus de dialogue et de concertation qui nous a permis de retenir 90 projets éligibles.

Ces contrats s'articulent autour de deux axes stratégiques majeurs. Le premier concerne l'amélioration de la qualité de vie et des services aux populations, avec des priorités claires : la mobilité et l'attractivité des centres-bourgs. Le deuxième axe, quant à lui, vise à soutenir la préservation de notre patrimoine ainsi qu'à encourager le tourisme et les sports de nature. Ainsi, le Département s'engage à protéger les espaces naturels et à mettre en valeur la diversité de nos paysages et de nos produits locaux, afin que les Alpes-de-Haute-Provence restent une destination d'excellence.

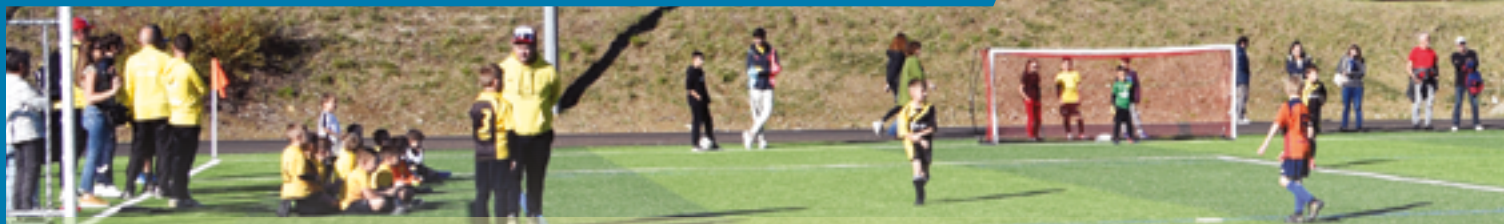
Concrètement, cela représente, pour la période 2024-2026, une enveloppe globale de 10 millions d'euros. Cette somme est dédiée à la réalisation de projets structurants ; elle témoigne de notre engagement à soutenir les initiatives qui façonnent l'avenir de nos territoires. De plus, ces contrats incluent une clause de revoyure annuelle, en 2025 et 2026, qui permettra d'évaluer l'avancement des projets, d'ajuster les priorités en fonction des besoins émergents et de modifier, si nécessaire, le contenu des contrats.

Le déploiement de notre politique de solidarité territoriale témoigne de notre volonté de construire un avenir où chaque territoire dispose des outils nécessaires pour répondre aux défis de demain. C'est en ce sens que nous œuvrons au quotidien pour faire des Alpes de Haute-Provence un département toujours plus dynamique, attractif et solidaire. »

©Loïc Lagarde

DOSSIER

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



La solidarité territoriale permet au Département de soutenir des projets développés par les intercommunalités. Parmi les 90 retenus, découvrez quelques exemples emblématiques

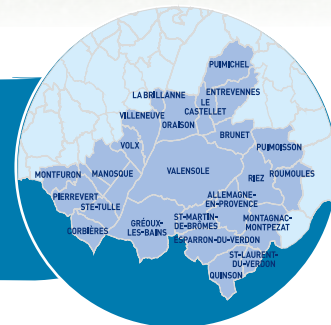


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON (CCAPV)

À Castellane, la commune a entrepris un vaste projet de réhabilitation de l'îlot du Teisson, qui vise à végétaliser une placette au cœur du centre ancien, s'inscrivant ainsi dans la politique de restructuration urbaine. Le Département a alloué une aide de 106 000 € pour cette opération, soit 16,8 % du coût total.

La commune de Valensole va rénover les bassins et plages de sa piscine, équipement fréquenté par les habitants de plusieurs communes du plateau de Valensole. Une aide départementale de 145 000 € a été attribuée pour ce projet s'élevant à 1 702 656 €.

DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION (DLVA)



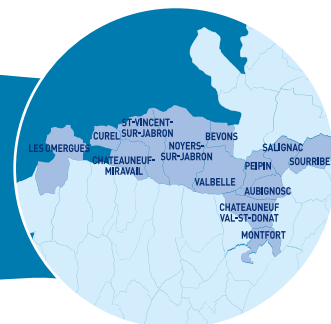
PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION (P2A)



Le musée-Promenade de Digne-les-Bains, qui figure parmi les monuments les plus visités du département, va faire l'objet d'une restructuration majeure. Le Département soutient cette initiative à hauteur de 258 400 €, soit 20 % du coût total.

La rénovation du pont romain sur la voie Domitienne, à Châteauneuf-Val-Saint-Donat, est un exemple d'un projet patrimonial d'envergure. Le Département y participe à hauteur de 80 %, soit 14 400 €.

JABRON LURE VANÇON DURANCE (CCJLVD)





Grâce au contrat de solidarité territoriale, le projet de réhabilitation du stade de Forcalquier a bénéficié de financements départementaux.

L'harmonisation de la signalisation touristique est un projet majeur pour renforcer la visibilité du territoire. Une aide de 26 000 € est prévue, représentant 20 % du coût total.

SISTERONAIIS-BUÛCH (CCSB)

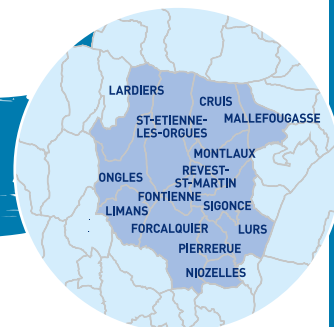


HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON (CCHPPP)

Le Département participe également à l'aménagement du deuxième étage du centre de soins de Mane, dans le cadre de son action en faveur de l'accès aux soins dans les secteurs ruraux, avec une aide de 51 000 €, soit 34 % du coût total de l'opération.

Forcalquier bénéficie d'un projet de réhabilitation du stade et de la piste d'athlétisme, soutenu à hauteur de 35 % par le Département, avec une aide au titre de la solidarité territoriale de 145 000 € et une aide au titre des équipements sportifs utilisés par les collèges de 100 000 €.

PAYS DE FORCALQUIER MONTAGNE DE LURE (CCPFML)



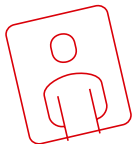
VALLÉE DE L'UBAYE SERRE-PONÇON (CCVUSP)

La création d'une microcrèche à La Condamine-Châtelard, pour répondre aux besoins croissants des familles, est soutenue par le Département à hauteur de 30 %, soit 99 000 €.



FINANCEMENT

Pour la période 2024-2026, une enveloppe de 10 millions d'euros, dont 300 000 réservés au fonds d'urgence, a été allouée à la solidarité territoriale. Cette somme est dédiée à la réalisation de projets essentiels pour améliorer le quotidien des habitants des Alpes de Haute-Provence.



DENISE LEIBOFF

Le pastoralisme au cœur

Présidente de l'association des communes pastorales de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (ACP-Sud Paca) et maire de Lieuche dans les Alpes-Maritimes, Denise Leiboff est engagée aux côtés des éleveurs. Son combat pour soutenir le pastoralisme se déploie pleinement dans les Alpes de Haute-Provence.

Denise Leiboff est une femme d'action, l'énergie qui irrigue le son de sa voix ne laisse planer aucun doute là-dessus. Dès lors qu'il s'agit de prendre la défense de l'élevage et de souligner tout ce qu'il apporte de bénéfique à nos territoires, le discours de Madame le maire s'anime. Il faut dire que celle qui a été élue présidente de l'ACP-Sud Paca en 2016, est avant tout quelqu'un qui connaît ce milieu par cœur.

« *Je suis issue d'une famille d'éleveurs. C'est un monde que je connais très bien et cela depuis mon enfance* », confirme-t-elle. C'est pourquoi, lorsque naît l'idée d'une association de défense des éleveurs, c'est naturellement son nom qui est suggéré pour en prendre la tête. « *François Balique, le maire du Vernet a créé une association à l'échelle des Alpes de Haute-Provence et il souhaitait l'étendre au niveau régional. Il m'a contactée pour savoir si ce challenge m'intéressait* », relate-t-elle.

Denise Leiboff a pleinement relevé ce défi puisqu'en un an, les effectifs de l'association ont grimpé à 300 membres, dépassant ainsi les objectifs initialement fixés. « *Il s'agit d'une association d'élus engagés,*

entièrement bénévoles », souligne-t-elle.

Un travail pédagogique

Depuis, l'ACP-Sud PACA a fait feu de tout bois pour défendre le pastoralisme et tout ce qu'il représente, aussi bien sur le plan économique que sur le plan

patrimonial et culturel. « *Il y a quelques années on s'est rendu compte que l'image des éleveurs s'était dégradée. Auparavant, c'était un plaisir pour les promeneurs de croiser un berger. Dorénavant, c'est une figure moins appréciée, regrette la présidente de l'ACP-Sud Paca. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité engager un*



©X.Delcroix

Denise Leiboff, présidente de l'association des communes pastorales de la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur (ACP - Sud PACA)

travail d'éducation auprès des plus jeunes, pour leur expliquer ce qu'est le pastoralisme et pourquoi cette activité est importante. »

Dans un premier temps ce travail pédagogique s'est traduit par la création d'un livre pour enfant intitulé « *Zip chien de berger* », qui a été distribué dans toutes les écoles de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant, l'association des communes pastorales ne s'est pas arrêtée là, puisqu'elle a développé un ambitieux programme destiné à promouvoir les professions d'éleveurs et de bergers auprès des élèves. « *Et si je devenais pastre* » s'adresse en particulier aux collégiens, lycéens, et aux jeunes qui fréquentent les missions locales. Ce programme propose des outils pédagogiques aux enseignants qui peuvent les utiliser pour préparer une visite dans une exploitation. Les Alpes de Haute-Provence font partie, avec les Bouches-du-Rhône, des départements qui bénéficient déjà de ce dispositif. Les jeunes sont ainsi invités à découvrir le pastoralisme à Marcoux, au sein de l'exploitation de Michel Pelestor, éleveur et vice-président de l'ACP-Sud Paca.

De nombreux défis

« *Ce programme est d'ores et déjà un vrai succès. Il permet de faire naître des vocations en proposant une découverte concrète du métier d'éleveur y compris dans ses aspects les plus modernes, comme l'utilisation de drones* », remarque Denise Leiboff, qui espère pouvoir étendre cette initiative à l'ensemble du territoire français. Aujourd'hui, le pastoralisme est une activité qui doit faire face à de nombreux défis, qu'il s'agisse de la prédation du loup, des chiens de protection, du manque de pâturage, du surtourisme, de la pénurie de bergers, de la sécheresse, ou bien encore de la complexification administrative.

Pour s'adapter à ces profondes mutations, la profession sait qu'elle peut compter sur l'association



© Florence Schumpp

Illustration issue du livre pour enfant « *Zip chien de berger* »

des communes pastorales, afin de l'accompagner et de la défendre. « *Avant, le métier de berger était un métier de liberté. Désormais, on en a fait un métier de prisonnier. On oublie que l'éleveur est le premier*



© B. Krumpholtz

protecteur de la biodiversité et on veut le réduire à un statut de tueur de loup : Nous sommes là pour changer tout ça », plaide Denise Leiboff.

Le programme « *Et si je devenais pastre* » propose aux plus jeunes de découvrir le monde de l'élevage.

BUDGET 2025

314 459 229 €

Le budget primitif (BP) de l'année 2025 atteste d'une gestion financière rigoureuse du Conseil départemental. Les recettes et les dépenses réelles s'équilibrent à 314 459 229 euros. À noter que les dépenses d'investissement s'établissent à 65 193 662 millions d'euros hors dette ; elles sont en progression de 9,94 % par rapport à 2024, témoignant de la capacité du Département à continuer d'investir en dépit d'un contexte budgétaire tendu.



SECTEUR INCENDIE
14 255 000 €



CULTURE
(dont bâtiments)
4 541 598 €



**STRATÉGIES
D'AMÉNAGEMENT
TERRITORIAL**
7 185 171 €



ROUTES
44 466 500 €

Autres dépenses :

- Administration et personnel : 75 396 665 €
- Annuité de la dette : 14 621 026 €
- Autres bâtiments : 7 836 200 €
- Opérations financières : 7 616 667 €

Une gestion responsable et solidaire

La stratégie budgétaire du Département lui permet de maintenir des finances saines dans une conjoncture dégradée et incertaine. Le Département doit faire face à une augmentation de ses dépenses obligatoires. En renforçant les mesures de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, le Conseil départemental préserve sa capacité à investir. Ainsi, le Département poursuit son action au service de son

territoire et de ses habitants, en insistant notamment sur :

- sa politique de solidarité,
- l'entretien, la rénovation et la réparation des routes,
- l'entretien et la rénovation des collèges.

En 2025, la capacité d'endettement du Conseil départemental restera inférieure à 4 ans, bien en deçà du seuil d'alerte fixé à 10 ans.



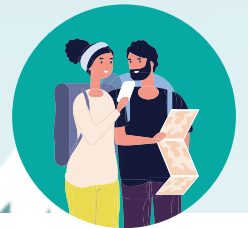
**AGRICULTURE,
EAU ET FORÊT**
3 060 000 €



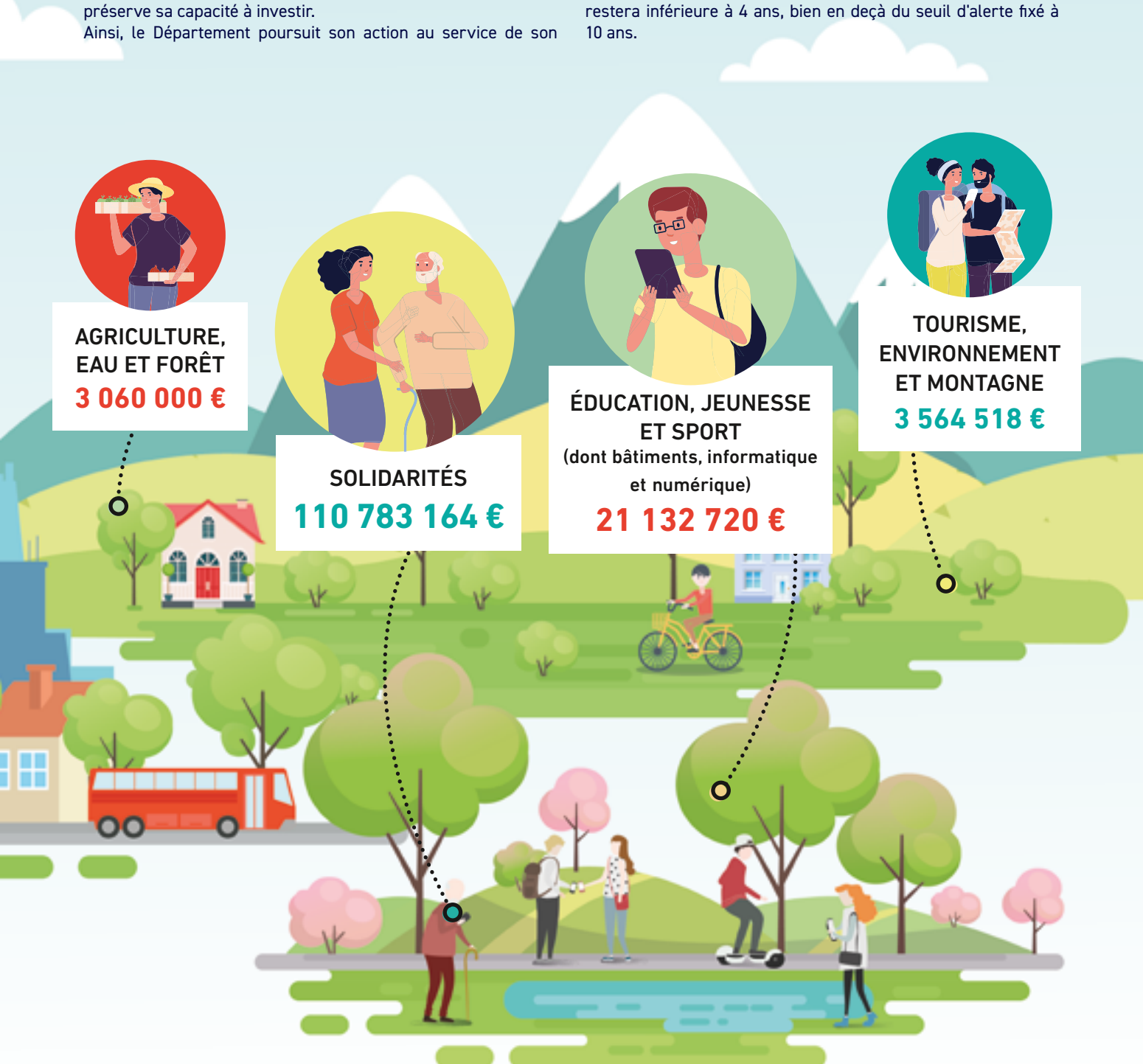
SOLIDARITÉS
110 783 164 €



**ÉDUCATION, JEUNESSE
ET SPORT**
(dont bâtiments, informatique
et numérique)
21 132 720 €



**TOURISME,
ENVIRONNEMENT
ET MONTAGNE**
3 564 518 €



INAUGURATIONS

DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS MIS EN SERVICE

Le Conseil départemental investit sur son territoire pour continuer d'améliorer la qualité de vie des habitants des Alpes de Haute-Provence. Ainsi, en ce début d'année, de nouveaux aménagements ont été mis en service. Ces équipements témoignent de la volonté du Département d'accroître le niveau de sécurité et de bien-être des Alpains de Haute-Provence.

Un nouveau pont des Arches !

À Digne-les-Bains, le vieux pont des Arches, qui enjambe la Bléone pour permettre aux automobilistes et cyclistes de rejoindre la vallée du Bès, se faisait très vieux. Il était devenu indispensable de le remplacer. C'est désormais chose faite : après un an et demi de travaux, le nouveau pont des Arches a été ouvert à la circulation le 16 décembre dernier. Le Département a pleinement assumé ses responsabilités en finançant ce chantier à hauteur de 9,3 millions d'euros, avec une participation financière de l'État de 1,17 million d'euros pour la voie verte. Cet ouvrage d'art, situé sur le tracé de la RD 900 A, permet de sécuriser et de fluidifier le trafic sur cette section de route. Par ailleurs, le nouveau pont est bien plus adapté au développement des mobilités douces, qui est un objectif majeur du Conseil départemental. Il intègre ainsi une voie verte qui relie le



©X.Delcroix

musée-Promenade et la Dalle aux ammonites au centre-ville. La déconstruction de l'ancien ouvrage est programmée en août 2025.

La traversée de Barcelonnette remodelée

Le confort et la sécurité des usagers de la route viennent d'être grandement améliorés dans la vallée de l'Ubaye. En effet, la traversée de Barcelonnette par la RD 900 a été entièrement sécurisée et redimensionnée. Deux ans de

travaux ont été nécessaires pour mener à bien ce projet, qui a été inauguré en décembre dernier. Au total, un investissement de 4 068 000 euros a été réalisé, réparti entre le Département, qui a contribué à hauteur de 50%, la Région avec 40%, et l'État, apportant 10% de cette somme. Cette portion de route, connue sous le nom de « Digue des colporteurs », devait être restaurée, notamment en raison du passage fréquent de poids lourds. C'est désormais un axe routier entièrement rénové qui est à la disposition des habitants de Barcelonnette, comme des



Traversée de Barcelonnette, via la RD 900

©S. Reynier

nombreux visiteurs de la vallée de l'Ubaye.

Une caserne toute neuve pour Valensole

Le 18 novembre dernier, la présidente du Département, Eliane Barreille, a inauguré le nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) de Valensole. Ce projet représente un investissement total de 1,40 million d'euros, dont 483 590 financés par le Département. Il s'inscrit pleinement dans le plan SDIS 2030, dont l'objectif est de garantir aux sapeurs-pompiers les meilleures conditions d'exercice de leurs missions.

Étendue sur 416 m², la nouvelle caserne comprend 230 m² pour les garages, dont une cellule dédiée au véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), ainsi que 186 m² de locaux fonctionnels, incluant une salle de formation de 32 m².

Ce centre moderne, conçu pour répondre aux besoins des équipes, était devenu indispensable. En 2023, les sapeurs-pompiers de Valensole ont réalisé 170 interventions, dont 114 pour des secours d'urgence aux personnes et 24 liées à des accidents de la circulation.

En hommage à Jean Taix, qui a consacré trente-six ans de sa vie au service des autres en tant que sapeur-pompier à Valensole, la caserne porte désormais son nom.



©B. Krumbholz



© B. Krumbholz

LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL

UN ACTEUR CLÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

Souvent méconnu du grand public, le laboratoire départemental vétérinaire offre pourtant des services indispensables à ses usagers. Découvrez comment son expertise technique, unique dans les Alpes de Haute-Provence, répond à de nombreux besoins.

• La santé animale

La santé animale est au cœur des préoccupations des éleveurs. Comme l'a démontré la récente épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO), les maladies peuvent mettre gravement en danger leur activité. Dans ce contexte de maladies émergentes, le laboratoire départemental vétérinaire se révèle une infrastructure indispensable. En effet, c'est à lui que les vétérinaires adressent leurs prélèvements pour déterminer si les troupeaux sont victimes d'une épidémie. Afin de procéder à ces tests, le laboratoire dispose de matériels et d'une zone dédiée pour réaliser des PCR.

« Il y a 1 200 élevages dans les Alpes de Haute-Provence, dont 87 % sont ovins. Ils peuvent tous avoir recours à nos services dans le cadre de la lutte contre les maladies qui menacent leurs troupeaux », rappelle Michel Costes, directeur du laboratoire départemental vétérinaire. De plus, le Département soutient activement le groupement de défense sanitaire (GDS) en finançant à hauteur de 18 000 euros certaines analyses (billet de garantie et dépistage de *Brucella ovis* sur les bédons). « *Le laboratoire vétérinaire établit un lien fondamental entre les politiques agricole et sanitaire du Conseil départemental* », souligne Michel Costes.

• L'hygiène alimentaire

L'autre compétence essentielle du laboratoire départemental vétérinaire est celle qui l'amène à contrôler la qualité des denrées alimentaires. Il peut intervenir à chaque étape de la chaîne de fabrication et de distribution. Boucher, charcutier, restaurateur, tous les métiers de bouche sont susceptibles de faire appel à ses services. Ainsi, vous avez sans doute pu observer, sur la porte de certains commerces, un autocollant proclamant : « *Nos produits sont régulièrement contrôlés par le laboratoire départemental vétérinaire des Alpes de Haute-Provence.* » En effet, le laboratoire dispose d'une accréditation COFRAC, qui lui permet de certifier la qualité des résultats fournis en matière d'hygiène alimentaire. De plus, grâce à un partenariat bien établi avec les artisans des Alpes de Haute-Provence, il est à même de délivrer de précieux conseils et propose des audits et des formations à ces professionnels. Cela vaut aussi pour des infrastructures plus grosses comme, entre autres, les abattoirs, les entreprises de l'agroalimentaire et les cantines, pour lesquelles il réalise également d'indispensables analyses.

« *Récemment, nous avons mis en place un plan de maîtrise sanitaire avec l'unité de préparation culinaire (UPC) du Département, où sont cuisinés les repas pour*



©A. Lecomte

Le laboratoire départemental vétérinaire s'appuie sur une équipe de 17 personnes.



Le laboratoire départemental vétérinaire est situé à Digne-les-Bains.

9 collègues des Alpes de Haute-Provence. C'est aussi grâce à ce type d'initiatives que nous agissons pour garantir une hygiène alimentaire de qualité aux Alpains de haute Provence », précise Michel Costes.

• L'hydrologie

Par ailleurs, le laboratoire vétérinaire départemental compte aussi parmi ses usagers les communes et les intercommunalités des Alpes-de-Haute-Provence puisqu'il intervient dans le cadre des réglementations concernant l'hydrologie. Concrètement, les collectivités en charge de l'assainissement s'appuient sur son expertise afin de vérifier le bon fonctionnement des stations d'épuration. C'est dans ce contexte que le laboratoire est amené à contrôler les rejets des stations d'épuration en milieu naturel. « *En analysant ce qui entre et ce qui sort des stations d'épuration, nous permettons à ceux qui les gèrent de savoir s'ils sont en conformité avec la réglementation* », remarque le directeur du laboratoire départemental.

Santé animale, hygiène alimentaire et hydrologie sont donc au cœur de l'action du laboratoire vétérinaire départemental, faisant de lui une infrastructure indispensable à notre département.

UNE ÉQUIPE SOUDÉE

Avec un directeur, 15 agents et une alternante de l'IUT de Digne-les-Bains, ce sont en tout 17 personnes qui œuvrent au sein du laboratoire vétérinaire départemental. Cette équipe, soudée et motivée, dispose d'un panel de compétences impressionnant, qui lui permet de remplir toutes les missions confiées au laboratoire.

« *Nous avons la chance d'avoir dans l'équipe des agents aux parcours professionnels variés ; certains viennent du privé, d'autres sont en reconversion, mais tous sont pleinement impliqués. C'est la force d'une structure comme la nôtre, qui exige une veille technique et normative et permet ainsi la transmission des savoir-faire* », explique Michel Costes.

Cet autocollant apposé à l'entrée d'un commerce signale sa collaboration avec le laboratoire départemental vétérinaire.



HISTOIRE **D'ARCHIVES***

Les Archives départementales racontent...



Insolites sculptures

DES CARIATIDES ET DES ATLANTES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES !



Longeant le bâtiment des Archives, le passant qui lève les yeux est parfois stupéfait : quelles sont ces statues qui supportent le toit ? Empruntées à l'architecture classique, ce sont 28 statues de femmes et d'hommes, en l'occurrence des cariatides et des atlantes.

Le sujet des cariatides est répandu dans l'art architectural, moins celui des atlantes, visibles parfois à la poupe des vaisseaux de ligne de la marine à voile. C'est à Noël Durand, sculpteur et alors directeur de l'école des beaux-arts, que l'on doit ce décor commandé en juin 1996, dont Pascal Boucard a assuré le moulage. La commission technique qui a présidé au choix souligne que « *la sculpture est évolutive : elle présente une dualité homme/femme avec imbrication de reliures, rappelant le lieu des Archives et favorisant le jeu d'ombre et de lumière au niveau de l'attique* ».

Le thème de la mémoire de la terre

Dans son premier projet, Noël Durand ne proposait pas de représenter des reliures, mais, retenant le thème de la mémoire de la terre, il suggérait de montrer « une gangue terrestre enserrant deux figures humaines – homme, femme – d'où émergent des fossiles ».

Ce choix est immédiatement contesté par la directrice des archives : « *Mon service n'est pas le gardien d'une mémoire fossilisée de la nature, mais, bien au contraire, le garant de la mémoire humaine, qui se crée et se renouvelle chaque jour.* » En conséquence, conclut-elle, « *il serait funeste d'assimiler les archives à un fossile, image péjorative par excellence* ».

Un autre projet, présenté par M. Gwisdz, retient lui aussi la dualité homme/femme, avec une sculpture à quatre faces – et non à deux faces comme Noël Durand – de personnages en tronc. Enfin, une option n'est pas retenue dans le projet final : la polychromie et l'utilisation de l'or pour parer les statues.

Intriguant les touristes de passage à Digne-les-Bains, ces statues sont aussi l'occasion de visites, dont celle – la plus insolite – d'une girafe de bande dessinée, fière de poser devant une belle cariatide.

Cliché : S. Schmitt / Source : AD AHP, 1075 W 34.

*Ce billet a été rédigé par Jean-Christophe Labadie directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.

LE BILLET DU MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DES GORGES DU VERDON

En 2025, le musée d'Archéologie nationale – Domaine de Saint-Germain-en-Laye et d'autres musées français fêteront les 150 ans de la reconnaissance de l'âge du bronze en France (2300-800 av. J.-C.), par la présentation d'expositions et l'organisation d'événements sur cette période méconnue du public. Le musée de Préhistoire des gorges du Verdon s'inscrit dans cette dynamique, grâce à plusieurs propositions.

Du 1^{er} février au 30 juin, sera présentée une exposition-dossier sur les pratiques funéraires à l'âge du bronze et au premier âge du fer (800-500 av. J.-C.) entre Alpes et Méditerranée. Ce sera l'occasion de constater que, comme aujourd'hui, deux formes de traitement des défunts ont été pratiquées : inhumation et incinération.

Découvertes anciennes et fouilles récentes, notamment les fouilles réalisées récemment par l'Institut national de recherches archéologiques préventives à Aubagne, permettront de présenter au public l'architecture des tombes et des monuments funéraires ainsi que les objets, parfois exceptionnels, qui accompagnaient les défunts. Les nécropoles sont de précieux témoins de la société des vivants.

Du 2 juillet au 15 décembre, une seconde exposition-dossier s'intéressera à la figure du guerrier. L'âge du bronze est en effet la période à laquelle apparaissent les premiers objets clairement identifiés comme des armes de guerre : épées, casques, boucliers. Les stèles de Buoux (84), conservées au musée Marc-Deydier de Cucuron, représentent des guerriers. Il s'agira de rassembler, autour de ces rares représentations, les armes de l'âge du bronze et du premier âge du fer mises au jour dans la région.



Phalères du dépôt de Moriez.

@J.M. D'Agruma

La nécropole d'Aubagne a livré une épée encore protégée par son fourreau, qui sera présentée au public pour la première fois.

L'exposition permanente sera en outre complétée, durant

toute l'année, grâce à des prêts d'autres musées, en particulier le musée d'Archéologie nationale : ensembles d'objets métalliques de Saint-André-les-Alpes, Jausiers, Saint-Véran (05), etc., qui seront mis en regard du trésor de Moriez, Jas de Bernard. D'autres objets viendront illustrer les techniques liées à la métallurgie, habituellement présentées par un des dioramas du musée.

La Journée de la préhistoire, le 20 juillet 2025, aura pour thématique l'âge du bronze, avec, notamment, des démonstrations

de réalisation d'objets grâce à la technique de la coulée.

Enfin, le cycle de conférences de l'année sera également axé sur cette période.



©Léonard Dumont

Epée de l'âge du Bronze de Digne-les-Bains.

*Ce billet a été rédigé par Sylvie Jurietti directrice du Musée de préhistoire des Gorges du Verdon.



AVENIR 04

2024 aura été une année placée sous le signe du sport. Notre Département aura accueilli deux événements d'ampleur : le Tour de France et la flamme olympique. L'année à venir réservera encore, à n'en pas douter, de belles surprises faisant vivre notre irrésistible territoire. De nombreux défis se profilent néanmoins à l'horizon. Notre Département, comme la majeure partie des collectivités locales françaises, s'apprête à faire face à un effet de ciseaux singulier. D'un côté, l'État demande aux collectivités de réaliser d'importantes économies

budgétaires. De l'autre, les collectivités, et notamment les Départements, doivent faire face à l'augmentation continue des dépenses contraintes. Malgré ces restrictions budgétaires et le contexte inflationniste, la gestion saine des finances départementales depuis le début du mandat permettra de limiter les répercussions brusques au niveau local et de préserver la coopération du Département avec les acteurs locaux. Une attention particulière a été accordée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout

en réservant une part importante du budget départemental aux dépenses d'investissement qui façonnent l'avenir de notre territoire. En témoigne l'inauguration du nouveau Centre départemental de santé qui constitue la première pierre d'un réseau de soin départemental à venir. En ce début 2025, la majorité départementale vous souhaite une belle et heureuse année !

*Camille Galtier,
président du groupe Avenir 04 -
majorité départementale*

NOUVEL HORIZON 04

Une nouvelle année débute. Comme le veut la tradition du mois de janvier, nous vous souhaitons une belle année 2025, pleine de bonheur pour vous et vos proches.

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, nous ne connaissons pas encore précisément l'impact des mesures d'économie demandées

par le gouvernement au niveau des collectivités locales, et plus particulièrement du Département.

Nous serons vigilants quant aux orientations qui seront proposées par la majorité.

Nous sommes inquiets notamment pour la compétence « routes » dont, chaque année, les budgets

sont largement consommés pour des travaux d'urgence et laissent peu de place aux investissements d'aménagement garants de notre sécurité.

*Marie-Claude Brusat et Benoît
Gauvan, pour le groupe
Nouvel horizon 04*

OPPOSITION DE GAUCHE

Chers bas-alpins, lors de l'assemblée du 18 octobre, nous avons discuté de la situation budgétaire du Département. Notre situation s'avère difficile, comme pour la plupart des Départements. Le déficit, qui atteint un niveau record, n'est pas le fait des collectivités locales puisqu'elles ne sont responsables que de moins d'1 % des quelque 3 000 milliards de dette publique. Cependant, une

participation à hauteur de 44 % sur les 5 milliards d'efforts leur est demandée. Cela va entraîner une baisse importante des recettes de fonctionnement qui vont être amputées d'environ 5 millions pour le Département, y compris pour notre masse salariale. Dans ces conditions, nous avons eu la surprise de voir M. Roux, sénateur, rejoindre la position qui est la nôtre depuis trois ans, c'est-à-dire

recentrer l'activité du Département sur ses compétences obligatoires (routes, collèges, action sociale). Malgré tout, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2025.

*Geneviève Primiterra,
pour le groupe d'opposition
de gauche*

TERRITOIRE DÉMOCRATIQUE SOCIAL ET EUROPÉEN

2024 a été marquée par de nombreux défis et réalisations pour notre Département. Nous avons vigoureusement défendu nos valeurs et nos convictions face aux décisions budgétaires qui affectent notre collectivité. Nous avons exprimé nos préoccupations concernant certaines

décisions budgétaires, soulignant la nécessité d'un équilibre entre les investissements en infrastructure, les services publics et le soutien à nos communes rurales. Notre engagement reste ferme : veiller à une gestion transparente et équitable des fonds publics pour le bénéfice de tous. À l'aube

de 2025, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et prospérité. Que cette nouvelle année soit celle du renouveau et de la solidarité.

*Jean-Yves Roux et Évelyne Faure,
pour le groupe Territoire démocratique
social et européen*

GAUCHE CONSTRUCTIVE ET OUVERTE

Texte non communiqué



AGENDA ET COMPAGNIE



THÉÂTRE DURANCE

SCÈNE NATIONALE
CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

JANVIER

Annonciation + Torpeur + Noces

Danse / Ballet Preljocaj

Jeudi 9 à 19 h et vendredi 10 à 20 h 30

Deux pièces du répertoire d'Angelin Preljocaj et une nouvelle création.



@Théâtre Durance

Magnééééé Face A

Danse objet

Mercredi 22 à 10 h et à 16 h

Les Nouveaux Ballets du Nord-Pas-de-Calais
Un duo dansant et chantant autour de la K7 audio, objet venu d'un temps pas si lointain...

Ombres portées

Cirque théâtre / Cie L'Oublié(e)

Mardi 28 à 20 h 30 et mercredi 29 à 19 h

Plusieurs histoires évoquent les disputes et les blessures d'une famille où les secrets font des ravages.

FÉVRIER

Fora

Cirque / Cie Ar, Alice Rende

Mardi 04 à 19 h. Alice Rende, contorsionniste et auteure italienne-brésilienne, interroge et transforme les injonctions subies par le corps.

FAILLES

Cirque / Cie La Féroce

Vendredi 7 à 19 h. Ce projet rassemble deux mondes : la montagne où on se lève tôt, et le spectacle, où on se couche tard. Un spectacle d'objets, d'humains et de cailloux, entre cirque, clown et théâtre. Dans le cadre de la Biennale Internationale des Arts du cirque 2025.

Déluge

Cirque magie / Cie Sans Gravité

Mercredi 26 à 19 h. Ce spectacle drôle et poétique questionne notre monde et ses crises. Arts du cirque, jonglerie et magie... Déluge s'adresse autant aux plus grands qu'aux plus petits.



@Théâtre Durance

MARS

L'Oiseau Vert

Mardi 4 à 20 h 30 et mercredi 5 à 19 h 30

Théâtre / Cie Du Jour au Lendemain – Agnès Régolo. Onirique et fantaisiste, la pièce est la promesse d'un spectacle heureux qui croit à notre capacité à réenchanter le monde.

Les Échappées / hors-les-murs

10 mars 19 h – Barcelonnette, El Zocalo

11 mars 19 h – Turriers, salle des sports et loisirs

12 mars 19 h – Peyruis, salle des fêtes

13 mars 19 h – Sainte-Tulle, théâtre Henri-Fluchère

14 mars 19 h – Barrême, salle multi-activités

Concert de François Morel et Antoine Sahler

Musique /
Accompagné de
son fidèle
complice Antoine

Sahler, compositeur et pianiste, le comédien, chroniqueur mais aussi chanteur nous embarque dans un voyage musical.

Pour sortir au jour

Danse / Mardi 18 à 20 h 30. Olivier Dubois, agitateur de la danse contemporaine, livre une autobiographie dansée, seul sur le plateau, au plus près des spectateurs.

www.theatredurance.fr



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

DES GORGES DU VERDON
QUINSON

Ouverture au 1^{er} février 2025

Exposition



SORS DE TA RÉSERVE! LA RÉSERVE GÉOLOGIQUE DE HAUTE- PROVENCE A 40 ANS.

Du 1^{er}/02 au
15/12/25

Pour fêter son 40^e anniversaire, la Réserve géologique de Haute-Provence présente ses missions et ses plus belles découvertes : ammonites, Ichtyosaures, plésiosaure, etc. Une invitation à découvrir ce patrimoine naturel exceptionnel !

ÉCHOS DU BRONZE

À l'occasion des 150 ans de la reconnaissance de l'âge du bronze en France, le musée met en avant cette période méconnue au travers de trois expositions.

• ÉCHOS DU BRONZE. L'AU-DELÀ

Du 1^{er} février au 23 juin

Au cours de l'âge du Bronze (2 300 – 800 av. J.-C.), les rites funéraires évoluent. La découverte des sépultures, reflet de la société des vivants, est l'occasion de comprendre ces pratiques.

• ÉCHOS DU BRONZE. DES OFFRANDES ?

Du 1^{er} février au 15 décembre

L'une des pratiques emblématiques de l'âge du Bronze est l'enfouissement d'objets. Les dépôts de Saint-André-de-Méouilles, Jausiers, Saint-Véran, prendront place autour du « trésor » de Moriez, dans l'exposition permanente, grâce à des prêts exceptionnels du musée d'archéologie nationale.

• ÉCHOS DU BRONZE. LA GUERRE ?

Du 25 juin au 15 décembre

C'est à l'âge du Bronze qu'apparaissent les premières armes. Les stèles de Buoux (Vaucluse) font partie des très rares représentations du guerrier. Cette exposition rassemble les armes découvertes en Haute-Provence.

Événements / animations

Programmation pour les vacances d'hiver.

ANIMATIONS AU PRÉHISTOSITE

Les médiateurs du musée vous plongent dans les modes de vie préhistorique lors d'ateliers thématiques pour tous (fabrication du feu, lancer de sagaie avec propulseur, tir à l'arc).
Nouveauté 2025 : un atelier autour de la musique.

ANIMATIONS AU MUSÉE

Deux nouveautés : une visite ludique pour tous et un conte animé (Nalou la petite chasserresse) à destination des tout-petits (3-5 ans).
Du lundi au vendredi sur réservation

www.museeprehistoire.com



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DIGNÉ-LES-BAINS

Conférences



LA VIE RURALE À SAINT-MAIME ET DANS LES BASSES- ALPES DU XVIII^e SIÈCLE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Lecture d'archives par
les comédiens de la
Mobile Compagnie qui

redonnent vie aux Bas-Alpins en faisant
entendre leurs mots tirés des documents
conservés aux Archives départementales.
Saint-Maime, salle polyvalente, vendredi
28/02, à 18 h. Entrée libre.

PARCOURS D'ENFANTS ET D'ADULTES JUIFS : DU CHOIX DU REFUGE DANS LES BASSES-ALPES AUX PERSÉCUTIONS, DÉPORTATIONS ET SAUVETAGES, 1940-1944



Conférence de
Annette Becker,
professeure
émérite d'histoire.
Elle relatera les
expériences de ces
êtres arrachés à leurs
vies d'avant, à partir
des documents, de
ceux conservés aux

Archives nationales à ceux des
camps d'internement en France et du
département des Basses-Alpes.
Vendredi 21/03, à 18 h. Entrée libre.

QUAND SONNE LE GLAS DU VILLAGE : UNE GÉOGRAPHIE DES VILLAGES ABANDONNÉS EN MONTAGNE

Conférence de Yannis Nacef, professeur
agrégé de géographie, réflexion sur
l'idée d'une trajectoire parallèle entre la
disparition d'un village et celle de ses
habitants. Jeudi 27/03, à 18 h. Entrée libre.

EN VOITURE S'IL VOUS PLAÎT !

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de
13 h à 17 h, venez découvrir l'aventure
de l'automobile dans les Basses-Alpes.
L'évolution des moyens de transport
au cours des XIX^e et XX^e siècles a
transformé la société et la physionomie
de nos villes et villages bas-alpins...
Exposition jusqu'au 15/11. Entrée libre.

www.archives04.fr



SALAGON, MUSÉE ET JARDINS MANE

Expositions

EXPOSITION PERMANENTE : TRACES AU PRIEURÉ

Un nouveau parcours archéologique pour
comprendre la longue histoire du site
de Salagon, des vestiges du Néolithique
moyen jusqu'à la ferme du siècle passé.
En partenariat avec le programme
européen Alcotra TRA[ce]S

EXPOSITION TEMPORAIRE : JOUETS RETROUVÉS

Prolongation jusqu'au 30 mars
Plongez dans l'univers du jouet du XIX^e au
XX^e siècle.



EXPOSITION TEMPORAIRE : L'OLIVIER, NOTRE ARBRE

Prolongation jusqu'au
18 mai
Imaginaires, usages et
patrimoine de l'olivier
en Méditerranée.
En partenariat avec

Avignon Université, dans le cadre du
programme européen « Olive4all ».

EXPOSITION TEMPORAIRE : ANNE POVILLIERS

Du 1^{er} février au 10 juillet

Salagon inaugure sa réouverture avec
cette exposition artistique dans l'église
romane du prieuré. L'artiste plasticienne
présente une installation inédite conçue
spécialement pour ce lieu. Une expérience
sensorielle unique.

Événements

Programmation spécifique pour les vacances d'hiver

ATELIERS FAMILLES / du 8 au 24 février

Nos médiateurs vous invitent à explorer
et découvrir les trésors de Salagon et de
ses jardins.

Mardi 11/02 – 10 h 30 : mobile pour les
petits, dès 3 ans

Mercredi 12/02 – 14 h 30 : pâte à modeler
à l'huile d'olive, dès 7 ans

Mardi 18/02 – 10 h 30 : j'ai perdu mon
doudou, dès 3 ans

Mercredi 19/02 – 14 h 30 : mobile pour
les grands, dès 7 ans

Réservation obligatoire

VISITE GUIDÉE THÉMATIQUE

Les mercredis – 15 h RDV Bâtiment
d'accueil

1^{er} rendez-vous mercredi 5 février
Chaque mercredi, découvrez les
multiples facettes de Salagon.

Visite guidée des musée et jardins
remarquables.

www.musee-de-salagon.com



HARMONIE DÉPARTEMENTALE

VOUS ÊTES MUSICIEN AVEC UN NIVEAU MINIMUM DE CYCLE 2 ?

Rejoignez l'harmonie départementale des
Alpes de Haute-Provence ! L'ensemble
musical offre un programme varié, des
classiques aux œuvres contemporaines,
en passant par les ouvertures d'opéras et
les pièces de jazz. Ne manquez pas cette
opportunité unique !

harmonie.departementale04@gmail.com



À NOTER

2^{es} RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE L'ACHAT

Le Département organise ces
rencontres le 4 février, de 9 h à 11 h,
dans le cadre de la mise en œuvre du
SPASER (Schéma de promotion des
achats socialement et écologiquement
responsables), afin d'aider les PME/ TPE
à formuler des réponses adaptées à ses
appels d'offres.

achats@le04.fr

RETOUR DU PRALOUP FESTIVAL

Les 30 mars et 1^{er} avril 2025, au cœur de
la station.

À DÉCOUVRIR



© shutterstock

VELOUTÉ DE POTIMARRON

Recette proposée par l'Unité de préparation culinaire (UPC) qui cuisine les repas de 9 collèges publics des Alpes de Haute-Provence. Le 3 octobre dernier, l'UPC a participé au « Grand repas » qui propose aux citoyens d'un même territoire de partager un menu local commun. La recette suivante était ce jour-là au menu des collégiens.

Ingrédients

Pour 4 personnes

- 1 potimarron
- 2 pommes de terre
- 2 oignons
- 10 cl de crème fraîche
- 1 pincée de noix de muscade
- 2 feuilles de laurier
- 1 cube de bouillon de légumes
- sel - poivre



La recette

PRÉPARATION

- Enlever l'écorce et les pépins du potimarron
- Couper la chair en gros morceaux
- Éplucher les pommes de terre puis les couper en gros morceaux
- Faire revenir les oignons dans un peu de beurre à feu doux
- Ajouter les pommes de terre et le potimarron puis faire revenir le tout durant 5 minutes
- Ajouter le bouillon de légumes, la noix de muscade, les feuilles de laurier. Couvrir et laisser mijoter durant 30 minutes à feu doux.
- Lorsque les légumes sont cuits, mixer la préparation
- Saler et poivrer puis rajouter la crème fraîche et laisser mijoter durant 2 ou 3 minutes. Régalez-vous !

La Magie du papillon

par Daniel Berthet



© DR

Dans ce roman historique Daniel Berthet, auteur dignois, vous emmène dans le Digne-les-Bains du XVII^e siècle. Ainsi, il vous invite à un voyage dans le passé au cœur de la cité préfecture, aux côtés de ses personnages, entre réel et imaginaire. Ce conte à l'écriture subtile et élégante vous guidera dans une promenade à travers les quatre saisons.

Éditions Kariel B. édition, 189 pages, 16 €
Disponible à la Librairie de la presse à Digne-les-Bains ou sur le site de l'auteur danielberthet.com

L'air des cimes

par François Billy



© DR

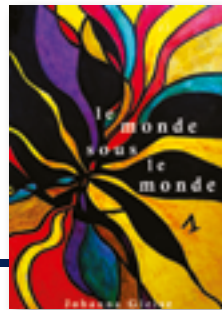
Cet ouvrage vous propose de belles promenades littéraires dans les Alpes du Sud. François Billy vous fait partager sa passion des livres et de la lecture à travers quarante et une promenades littéraires. Voyagez d'une façon originale en mettant vos pas dans ceux des plus grands écrivains qui ont parcouru cette région. Voir Digne avec les yeux de Gassendi, de Claude Courchay ou d'Alexandra David-Néel, chevaucher une haridelle entre Sisteron et Gap, à la manière de Stendhal, etc.

Éditions Jeanne Laffitte, 248 pages, 18 €

Disponible dans les librairies du département et sur le site de l'éditeur jeanne-laffitte.com.

Le monde sous le monde

par Johanna Gleise



© DR

Le nouveau roman de Johanna Gleise, autrice de Seyne, nous conduit dans la vie de cinq personnages, après que l'un d'eux a causé une « catastrophe cosmique ». L'histoire se déroule dans les Alpes de Haute-Provence. Il s'agit du premier tome de sa nouvelle saga. Ce roman a été imprimé à Digne-les-Bains par l'imprimerie Arc-en-ciel, sur du papier recyclé. L'autrice relie elle-même chaque exemplaire à la main, ce qui fait de chaque livre un livre « unique » !

Johanna Gleise, écrivaine indépendante, 20 €

Disponible sur le site de l'autrice livrecommelair.com

🎉 BONNE ANNÉE ! 🎉

20
25

LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

DÉPARTEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT